

Vigne

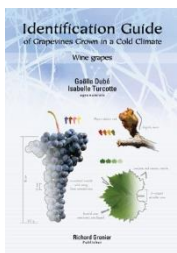
Avertissement No 13 – 31 juillet 2014

- Annonce : Cet avertissement couvre une période de deux à trois semaines.
- Nouveauté.
- Réseau de dépistage de la drosophile à ailes tachetées (DAT).
- Degrés-jours et développement.
- Phytotoxicité et coup de soleil.
- Filets : à installer prochainement.
- Maladies observées et actions de prévention.
- Qu'est-ce qu'on observe?
- Références.

ANNONCE

Comme les raisins progressent lentement mais sûrement vers la maturité, l'accumulation des degrés-jours nécessaires pour passer d'un stade de développement à un autre est plus importante et nécessite donc plus de temps. Pour cette raison et parce que toutes les maladies et tous les insectes pouvant être présents dans la culture le sont actuellement, cet avertissement couvrira une période de deux à trois semaines, à moins d'événements particuliers. Par contre, les conseillers demeurent sur le terrain et leurs observations nous sont rapportées hebdomadairement.

NOUVEAUTÉ



La version anglaise du Guide d'identification des cépages cultivés en climat froid est maintenant disponible.

Si vous désirez vous procurer une des versions du guide ou pour plus d'informations, visitez [le site Web](#) de ce guide. Ce dernier est également disponible auprès de certains fournisseurs dont vous trouverez les coordonnées également sur le site Web.

RÉSEAU DE DÉPISTAGE DE LA DROSOPHILE À AILES TACHETÉES

Le réseau de piégeage sur la drosophile à ailes tachetées coordonné par le RAP Vigne a débuté ses activités de piégeage au cours de la dernière semaine. Cette année, cinq sites de piégeage ont été choisis dans les principales régions viticoles du Québec : Montérégie-Est (2 sites), Montérégie-Ouest, Estrie et Outaouais.

Malgré le peu de dommages causés par la [drosophile à ailes tachetées](#) (DAT) dans la culture de la vigne, des pièges sont encore installés cette année dans quelques vignobles du Québec afin de suivre son activité et son développement. Les prélèvements seront faits et envoyés au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ à toutes les semaines à partir du 30 juillet jusqu'au 15 octobre 2014.

Les renseignements transmis par les communiqués du RAP seront essentiellement les mêmes qu'en 2013, sauf pour le décompte des drosophiles qui sera remplacé par des indications de « présence/absence » en fonction des sites. Vous aurez accès aux résultats dans les avertissements à partir du début du mois d'août jusqu'à la mi-octobre.

Si l'envie vous prenait de piéger par vous-même la « bête », consulter le [bulletin d'information No 09](#) du 6 juin 2014 du réseau petits fruits pour les types de pièges, les appâts, etc.

Les pièges devraient être mis en place avant les premiers signes de mûrissement des fruits. À noter que si vous utilisez des pièges récupérés de l'an dernier, assurez-vous qu'ils soient propres et que tous les insectes ont été retirés. Enfin, utilisez les services d'un conseiller expérimenté et habilité à identifier correctement la drosophile à ailes tachetées avant d'intervenir avec des insecticides. Notez également que certains produits sont efficaces contre plusieurs insectes.

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorenz (EL)



33 : Fermeture de la grappe



35 : Véraison

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 22 juillet 2014 et du 1^{er} mars au 29 juillet 2014 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 22 juillet	Gains de la semaine	Moyenne 1 ^{er} mars au 29 juillet	Gains de la dernière semaine
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	458,2	73,3	512,7	54,5
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer et Saint-François (I.O.)	547,6	78,6	612,6	65,0
Centre-du-Québec : Saint-Wenceslas et Tingwick	614,8	74,3	675,2	60,4
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien et Scott	563,1	73,0	621,2	58,1
Estrie : Lennoxville, Magog et Richmond	587,7	70,2	647,2	59,6
Lanaudière : Barrage Saint-Didace et Joliette	578,0	71,5	637,8	59,8
Laurentides : La Macaza, Mirabel et Oka	572,6	67,8	629,3	56,7
Mauricie : Charrette, Louiseville et Saint-Alexis-des-Monts	592,8	71,5	655,5	62,7
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe et Verchères	629,6	73,7	691,6	61,9
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle et Sainte-Clothilde	646,3	83,0	708,9	62,2
Outaouais : Chénéville, Luskville et Montebello	572,0	64,2	629,4	57,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	506,8	74,8	555,2	48,4

Données provenant d'Agrométéo

PHYTOTOXICITÉ ET COUPS DE SOLEIL

Mise en garde

Des symptômes de phytotoxicité peuvent apparaître lors de périodes de chaleur. Attention aux produits que vous utilisez et aux moments auxquels vous faites vos applications. Plusieurs produits, dont le soufre, ne sont pas recommandés au-delà de 27 °C.

Attention lors de l'opération d'effeuillage de laisser des feuilles qui protégeront vos grappes contre les coups de soleil puisque les raisins ont besoin de quelques feuilles au-dessus des grappes pour bien mûrir. Habituellement, 8 à 12 feuilles sont suffisantes. Les symptômes de cette problématique peuvent être comparés à un début de pourriture noire.

Consultez l'[avertissement No 09](#) du 25 juin dernier pour les sections d'information habituelles suivantes :

- Maladies : quand traiter?
- Analyses foliaires et de pétioles.
- Jeunes et nouvelles plantations.
- Traitement des mauvaises herbes.

Et l'[avertissement No 12](#) du 16 juillet dernier pour des informations sur :

- Les délais avant la récolte.
- La résistance.
- Quoi faire en cas de grêle.
- Les insectes présents : tordeuse de la vigne, phylloxéra, scarabée japonais et altises.
- Les carences.

FILETS

La véraison a débuté, ou débutera sous peu, dans les secteurs les plus chauds. Ceux qui d'entre vous pensent à installer des filets doivent prévoir cette opération pour bientôt. Si vous n'êtes pas prêts, les oiseaux, eux, le seront!

MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

- Première mention d'observation de [pourriture grise](#) en Montérégie-Est. Les interventions fongiques ciblées contre la pourriture grise se font généralement à la floraison, autour de la fermeture de la grappe, à la véraison et avant la récolte selon les produits utilisés (attention aux délais avant la récolte (DAR) et au nombre maximal d'applications permises). De plus, certains traitements fongiques appliqués en prévention contre d'autres maladies auront aussi un effet sur la pourriture grise. Consultez le [bulletin d'information No 05](#) du 3 juillet 2014 pour vous aider à planifier vos interventions.

Vos fruits seront plus à risques s'ils font partie d'une grappe compacte et/ou s'ils sont « victimes » de blessures qui peuvent être occasionnées par de la grêle, des insectes (drosophile, tordeuses, guêpes [sur cépages aromatiques et plus sucrés], etc.) ou d'autres causes.

La prévention est de mise car le développement rapide de cette maladie, lors de conditions propices (présence d'eau, humidité relative élevée d'au moins 90 % et température variant entre 1 et 30 °C avec un optimum à 18 °C) durant la maturation du raisin, peut entraîner une dépréciation de la récolte et une baisse de la qualité du vin.

ATTENTION : Le champignon responsable de la pourriture grise peut rapidement devenir résistant aux fongicides systémiques utilisés.

L'entretien du vignoble, par une bonne aération, défavorise les maladies qui prospèrent en conditions chaudes et humides, ce qui peut ainsi vous faire sauver des applications de pesticides.

Les principales maladies de la vigne ([anthracnose](#), [blanc](#), [excoriose](#), [mildiou](#), pourriture grise et [pourriture noire](#)) sont actuellement présentes à différentes intensités dans les vignobles dépistés. **Les traitements fongiques préventifs avant les périodes de pluie sont très importants**, surtout si vous avez des cépages sensibles et des antécédents de maladies dans vos vignobles.

Plusieurs références peuvent vous guider dans vos choix des fongicides à appliquer :

- [Guide des traitements phytosanitaires pour la vigne](#).
- [Avertissement No 05](#) du 30 mai 2013.
- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#).
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#).
- Les bulletins d'information [No 03](#) du 20 avril 2007 et [No 01](#) du 13 mai 2008.

QU'EST-CE QU'ON OBSERVE?



Consultez l'[avertissement No 03](#) du 21 mai 2014 pour connaître les observations à faire pour le dépistage de plusieurs maladies de la vigne ([anthracnose](#), [blanc](#), [excoriose](#) et [mildiou](#)).

Pour plus de renseignements, consultez le document « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) » et le « [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#) ».

Blanc

Lors de votre dépistage, surveillez les parties des plants à l'ombre, comme le dessous des feuilles, car ce champignon n'aime pas le soleil!

Des symptômes sur feuilles et baies ont été vus dans la majorité des régions. Le dépistage et la prévention sont donc de mise partout. Les conditions propices au blanc sont un temps chaud et sans pluie, une température optimale de 25 °C et les stades 4 à 6 feuilles jusqu'à la véraison.

La protection contre le blanc dans les vignobles devra être ajustée en fonction des précipitations et du développement des grappes. Pour la majorité des produits protectants, le lessivage survient après 20 à 25 mm de pluie, sauf dans le cas du cuivre  et du soufre , où il arrive généralement après environ 10 mm, ce qui peut arriver rapidement lors d'orages violents.

Le « **danger** » est maintenant bien **présent** pour tous les cépages dans toutes les régions, car elles ont toutes accumulé plus de 700 degrés-jours depuis le stade pousse verte (voir tableau ci-dessous). Pour de l'information sur le modèle du blanc (accumulation de 700 degrés-jours), consultez l'[avertissement No 11](#) du 9 juillet dernier.

Régions	Montérégie-Est et Montérégie-Ouest	Centre-du-Québec, Estrie, Laurentides et Outaouais	Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Saguenay-Lac-Saint-Jean
Date moyenne du stade pousse verte (6)	14 mai 2014	21 mai 2014	27 mai 2014
Degrés-jours moyens base 6 accumulés depuis le stade 6 au 22 juillet 2014	876,5	772,3	709,0
Gains moyens base 6 jusqu'au 22 juillet 2014	101,5	96,7	104,0
Degrés-jours moyens base 6 accumulés depuis le stade 6 au 29 juillet 2014	948,0	858,7	796,5
Gains moyens base 6 jusqu'au 29 juillet 2014	71,5	86,4	87,5

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDELCC, du MERN et d'AAC. Les mêmes stations météo que pour les stades phénologiques sont utilisées.

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAGE pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 11 juin 2014.
- Mise à jour 2014 du [Guide des traitements phytosanitaires pour la vigne.](#)
- [IRIS phytoprotection](#) : Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
 KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
 Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
 Téléphone : 819 820-3001, poste 4342 ou 1 800 472-4846, poste 4342
 Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – Vigne – 31 juillet 2014